



NOTE D'INFORMATION

n° 25.18 – Mars 2025

Évaluations Repères 2024 de début de CM1 : des résultats stables en français et en légère hausse en mathématiques

Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enseignement supérieur et de la Recherche
Directrice de la publication : Magda Tomasini

Auteurs : Lauriane Magnino, Gaël Raffy,
Sandra Andreu, Agnès Biarrotte-Sorin, Cédric Bourgeois,
François-Xavier Cannes, Pierre Conceição, Julien Desclaux,
Yann Eteve, Laetitia Evraud, Charlotte Gill-Sotty, Hugo
Girardeau-Barthet, Laurent Korchia, Christophe Laskowski,
Stéphanie Le Breton, Massimo Loi, Virginie Maitay,
Stéphanie Mas, Lucie Neirac, Elodie Persem, Magalie Robaut,
Lourdes Rojas Rubio, Guillaume Rue, Julie Thumerelle,
DEPP-B2-1 et B2-2

Édition : Johanna Sztanke
Maquettiste : Frédéric Voiret
e-ISSN 2431-7632

► À la rentrée 2024, l'ensemble des élèves de CM1 ont été évalués en français et en mathématiques pour la deuxième année consécutive. En début de CM1, les résultats en français sont stables et comparables à ceux de 2023 pour la plupart des compétences. Les élèves présentent le niveau de maîtrise le plus élevé en compréhension de l'oral. À l'inverse, ils rencontrent des difficultés en orthographe grammaticale (« mémoriser des temps de conjugaison » et « identifier la relation sujet-verbe ») et en grammaire (« reconnaître les principaux constituants de la phrase »). En mathématiques, la réussite des élèves augmente par rapport à 2023 dans cinq des six compétences communes aux deux années et sont stables dans la sixième ; les compétences « écrire des nombres entiers » et « placer un nombre sur une ligne graduée » sont les plus réussies alors que les élèves demeurent en difficulté en automatismes de calcul (« mémoriser des faits numériques », « mémoriser des procédures »). Les écarts de performances entre les élèves scolarisés dans le secteur public hors éducation prioritaire (HEP) et ceux en éducation prioritaire (EP) sont stables entre 2023 et 2024 pour la majorité des compétences évaluées en français et en mathématiques. Comme en 2023, en français, les filles sont plus performantes que les garçons, alors qu'en mathématiques, les garçons obtiennent de meilleurs résultats, excepté pour « poser et calculer ».

► En septembre 2024, les élèves entrant en cours moyen première année (CM1) ont passé une évaluation standardisée sur support papier. Au total, 790 000 élèves ont ainsi été évalués dans 32 000 écoles publiques et privées sous contrat. Il s'agit de la deuxième édition pour l'évaluation Repères CM1 qui vient compléter le dispositif Repères initié en 2018.

Cette évaluation propose, dès le début d'année, des repères permettant aux professeurs d'apprécier les acquis des élèves, afin de pouvoir remédier le plus vite possible aux besoins de chacun d'entre eux. L'évaluation Repères CM1 se situe à un moment clé de la scolarité des élèves et est une occasion privilégiée de disposer d'une photographie de leurs compétences à l'entrée en cycle 3, pour certaines dimensions du français et des mathématiques. Le protocole ne vise pas à évaluer l'ensemble des compétences des attendus des programmes mais à dresser un panorama d'évaluation de certaines compétences, qui font partie de celles permettant le mieux d'identifier les éventuels obstacles à la réussite en cycle 3. En 2024, à la suite de l'introduction des Repères CE2 et CM2, les contenus de l'évaluation Repères CM1 ont évolué.

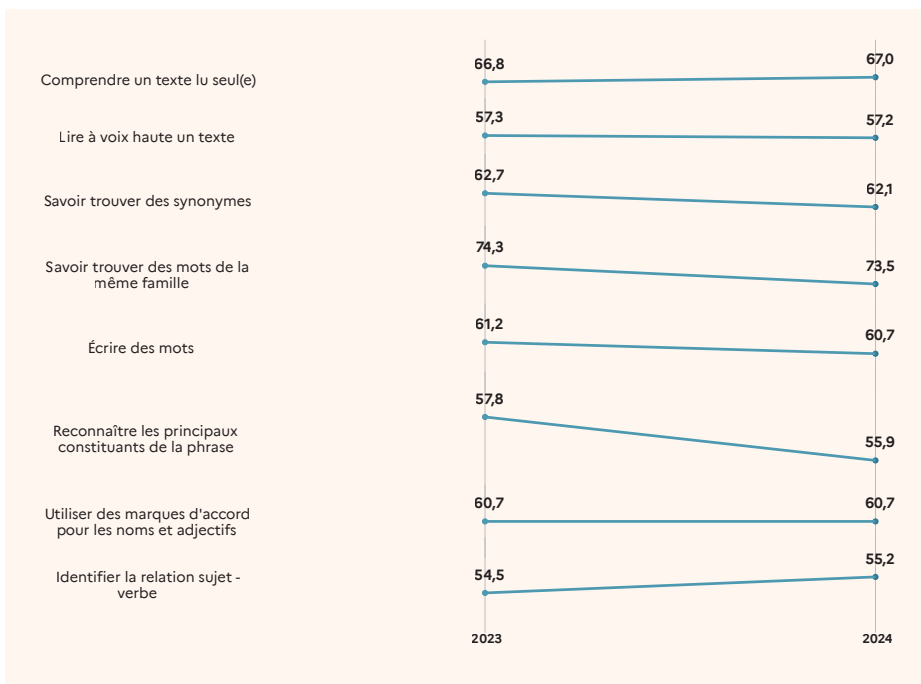
1 Compétences évaluées en début de CM1, septembre 2024

Domaines		Attendus	Compétences
Lecture et compréhension de l'écrit		Comprendre un texte littéraire et contrôler sa compréhension	Comprendre un texte lu seul(e)*
		Lire à voix haute	Lire à voix haute un texte
Langage oral		Écouter pour comprendre des messages oraux ou des textes lus par un adulte	Comprendre des textes à l'oral
Étude de la langue	Orthographe	S'initier à l'orthographe lexicale	Écrire des mots (<i>dictés</i>)
		Maîtriser l'orthographe grammaticale de base	Identifier la relation sujet-verbe (<i>accorder le sujet et le verbe</i>)
			Utiliser les marques d'accord pour les noms et les adjectifs
	Grammaire	Se repérer dans la phrase simple	Mémoriser des temps de conjugaison**
			Reconnaître les principaux constituants de la phrase (<i>sujet, verbe</i>)
		Différencier les principales classes de mots**	
Lexique	Construire le lexique	Savoir trouver des mots de la même famille	
		Savoir trouver des synonymes	

Domaines		Attendus	Compétences
Nombres et calculs		Nommer, lire, écrire, représenter des nombres entiers	Écrire des nombres entiers (<i>dictés</i>)
			Placer un nombre sur une ligne graduée
			Reconnaître un nombre à partir de sa décomposition additive**
		Résoudre des problèmes en utilisant des nombres entiers et le calcul	Résoudre des problèmes
Calculer avec des nombres entiers		Poser et calculer	Mémoriser des faits numériques (<i>tables de multiplication</i>)
			Mémoriser des procédures

Note : * exercice modifié
** exercices nouveaux

2 Proportion d'élèves présentant une maîtrise satisfaisante (au-dessus du seuil 2) selon la compétence évaluée en français en début de CM1 entre 2023 et 2024 (en %)



Lecture : en début de CM1, en 2024, 67,0 % des élèves présentent une maîtrise satisfaisante dans la compétence « comprendre un texte lu seul(e) ».

Champ : France, public + privé sous contrat.

Source : DEPP, Repères CM1.

Réf. : Note d'Information, n° 25.18. DEPP

3 Proportion d'élèves présentant une maîtrise satisfaisante (au-dessus du seuil 2) selon la compétence évaluée en mathématiques en début de CM1 entre 2023 et 2024 (en %)



Lecture : en début de CM1, en 2024, 84,3 % des élèves présentent une maîtrise satisfaisante dans la compétence « écrire des nombres entiers ».

Champ : France, public + privé sous contrat.

Source : DEPP, Repères CM1.

Réf. : Note d'Information, n° 25.18. DEPP

De ce fait, parmi les exercices proposés aux élèves en 2024, on trouve des exercices inchangés par rapport à 2023, un exercice dont une partie des items a été modifiée et des exercices nouveaux [figure 1](#).

La comparabilité d'une année sur l'autre est donc assurée uniquement pour les exercices communs aux années 2023 et 2024. Pour chaque compétence évaluée, deux seuils de réussite sont déterminés :

- un seuil en deçà duquel les élèves semblent rencontrer, dès le début d'année, des difficultés et nécessitent un besoin d'accompagnement (seuil 1) ;
- un seuil en deçà duquel les acquis des élèves semblent fragiles (seuil 2).

En début de CM1, stabilité des résultats en français et hausse en mathématiques par rapport à 2023

En CM1, les résultats en français sont stables par rapport à 2023 pour sept des huit compétences comparables. La seule compétence pour laquelle une baisse des résultats est perceptible est « reconnaître les principaux constituants de la phrase » (- 1,9 point) [figure 2](#).

En mathématiques, la part d'élèves ayant un niveau de maîtrise satisfaisant augmente dans toutes les compétences, avec une amplitude qui varie de la quasi-stabilité pour « écrire des nombres entiers » (+ 0,5 point) à des augmentations plus fortes pour les automatismes de calcul, « mémoriser des faits numériques » et « mémoriser des procédures », ainsi que le calcul posé (respectivement + 2,2, + 1,8 et + 1,9 point) [figure 3](#).

En français, la grande majorité des élèves présentent une maîtrise satisfaisante pour les compétences « comprendre des textes à l'oral » et « savoir trouver des mots de la même famille » (respectivement 78,1 % et 73,5 %) [figure 2](#) (voir [figure 10](#) en ligne). À l'inverse, les exercices d'orthographe grammaticale « mémoriser des temps de conjugaison » et « identifier la relation sujet-verbe » sont les moins bien réussis (respectivement 49,4 % et 55,2 %). Les compétences « lire à voix haute un texte » et « reconnaître les principaux constituants de la phrase » sont celles où la part d'élèves à besoins est la plus élevée (respectivement 26,7 % et 28,7 %).

En mathématiques, les compétences « écrire des nombres entiers » et « placer un nombre sur une ligne graduée » sont les plus réussies, avec respectivement 84,3 % et 73,2 % d'élèves ayant un niveau de maîtrise satisfaisant [figure 3](#) (voir [figure 11](#) en ligne). À l'inverse, les performances des élèves sont moins assurées en calcul, malgré une hausse des performances. Pour les compétences proposées, entre un tiers et la moitié des élèves atteignent un niveau de maîtrise satisfaisant : 34,1 % pour « mémoriser des faits numériques », 44,8 % pour « mémoriser des procédures » et 52,3 % pour « poser et calculer ».

La proportion d'élèves à besoins est la plus importante pour la compétence de mémorisation des faits numériques (36,4 %).

Comme en 2023, des écarts de performances entre les élèves du public hors éducation prioritaire et REP+ plus marqués en lexique et en résolution de problèmes

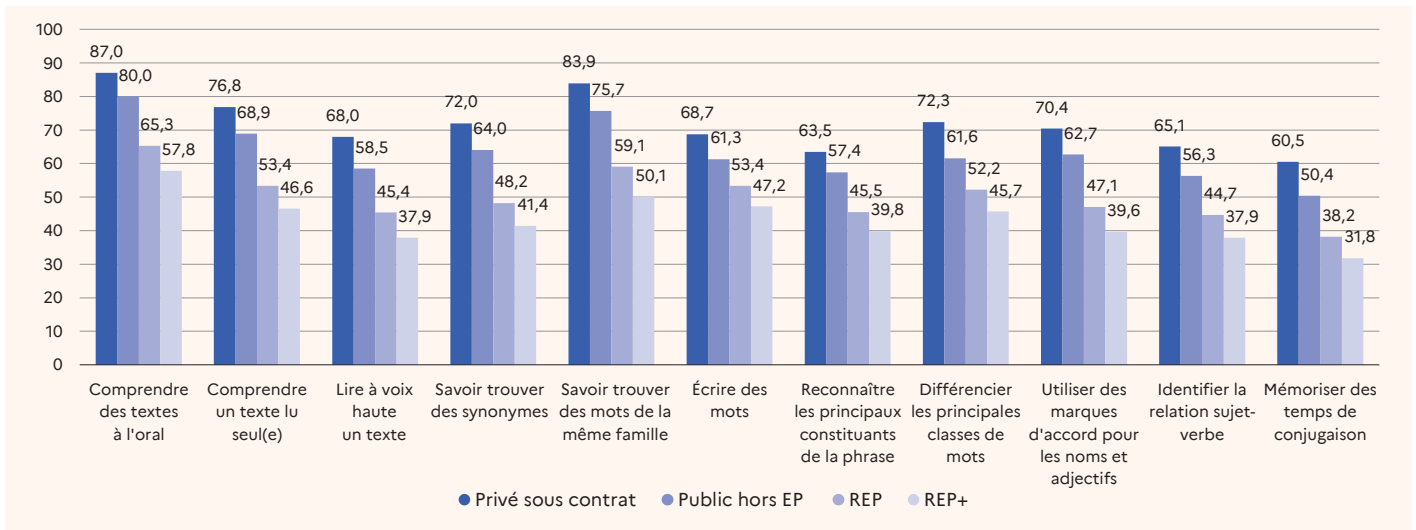
Dans le secteur public, les élèves des écoles d'éducation prioritaire (EP) ont la maîtrise la moins affirmée dans les différentes compétences **figures 4 et 5**. Entre 2023 et 2024, en CM1, les écarts de performances entre les élèves du secteur public hors EP et ceux scolarisés en éducation prioritaire sont stables en français et en mathématiques, à l'exception des compétences « comprendre un texte lu seul(e) », « savoir trouver des mots

de la même famille », « lire à voix haute un texte » et « mémoriser des faits numériques », pour lesquelles les écarts augmentent (respectivement + 0,9, + 0,6, + 0,5 et + 0,5 point) (voir figure 8 en ligne).

En français, les écarts de performances entre les élèves scolarisés dans le secteur public hors EP et ceux scolarisés en REP+ varient de 14 à 26 points de pourcentage selon les compétences évaluées. Les écarts de taux de maîtrise satisfaisant sont supérieurs à 20 points pour le lexique (« savoir trouver des synonymes » et « savoir trouver des mots de la même famille »), la compréhension de l'écrit et de l'oral, la fluence de texte et l'utilisation des « marques d'accord

pour les noms et adjectifs ». L'écart le plus marqué entre public hors EP et REP+ atteint 25,6 points de pourcentage pour la compétence « savoir trouver des mots de la même famille ». L'écart le moins important concerne l'écriture de mots sous la dictée (14,1 points). Ces écarts sont stables par rapport à 2023, à l'exception de la lecture à voix haute d'un texte, où l'écart augmente légèrement (+ 0,7 point) en raison d'une baisse du taux de maîtrise des élèves de REP+. En mathématiques, dans le secteur public, les écarts entre les performances des élèves scolarisés hors éducation prioritaire et ceux en REP+ sont les plus marqués en résolution de problèmes (24,5 points).

4 Proportion d'élèves présentant une maîtrise satisfaisante (au-dessus du seuil 2) selon la compétence évaluée en français en début de CM1 à la rentrée 2024, selon le secteur (en %)



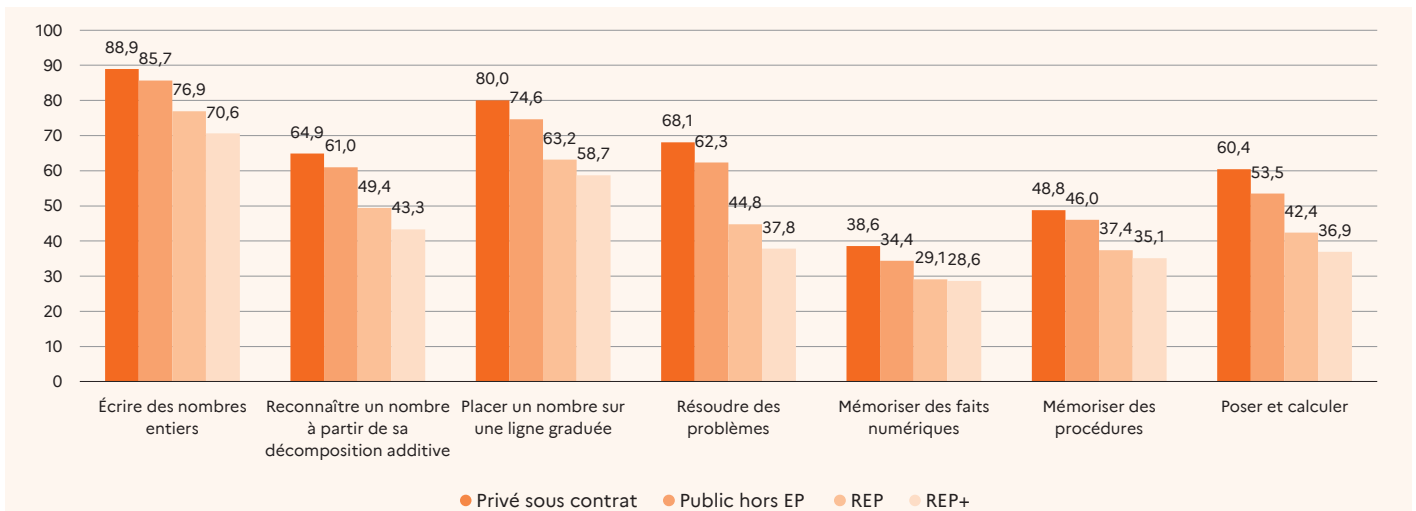
Lecture : en début de CM1, en 2024, 87,0 % des élèves accueillis dans les écoles du secteur privé sous contrat présentent une maîtrise satisfaisante dans la compétence « comprendre des textes à l'oral », contre 80,0 % des élèves accueillis dans les écoles publiques hors éducation prioritaire, 65,3 % des élèves accueillis dans les écoles de REP et 57,8 % des élèves accueillis dans les écoles de REP+.

Champ : France, public + privé sous contrat.

Source : DEPP, Repères CM1.

Réf. : Note d'Information, n° 25.18. DEPP

5 Proportion d'élèves présentant une maîtrise satisfaisante (au-dessus du seuil 2) selon la compétence évaluée en mathématiques en début de CM1 à la rentrée 2024, selon le secteur (en %)

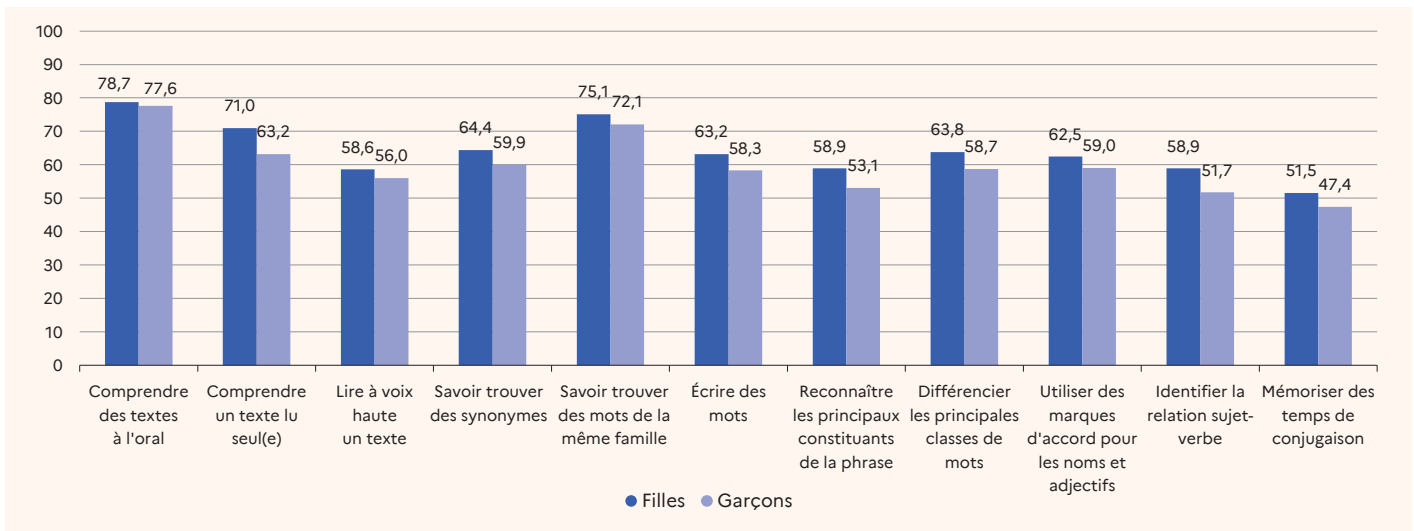


Lecture : en début de CM1, en 2024, 88,9 % des élèves accueillis dans les écoles du secteur privé sous contrat présentent une maîtrise satisfaisante dans la compétence « écrire des nombres entiers », contre 85,7 % des élèves accueillis dans les écoles publiques hors éducation prioritaire, 76,9 % des élèves accueillis dans les écoles de REP et 70,6 % des élèves accueillis dans les écoles de REP+.

Source : DEPP, Repères CM1.

Réf. : Note d'Information, n° 25.18. DEPP

➤ 6 Proportion d'élèves présentant une maîtrise satisfaisante (au-dessus du seuil 2) selon la compétence évaluée en français en début de CM1 à la rentrée 2024, selon le sexe (en %)



Lecture : en début de CM1, en 2024, 78,7 % des filles, contre 77,6 % des garçons, présentent une maîtrise satisfaisante dans la compétence « comprendre des textes à l'oral ».
Champ : France, public + privé sous contrat.
Source : DEPP, Repères CM1.

Réf. : Note d'Information, n° 25.18. DEPP

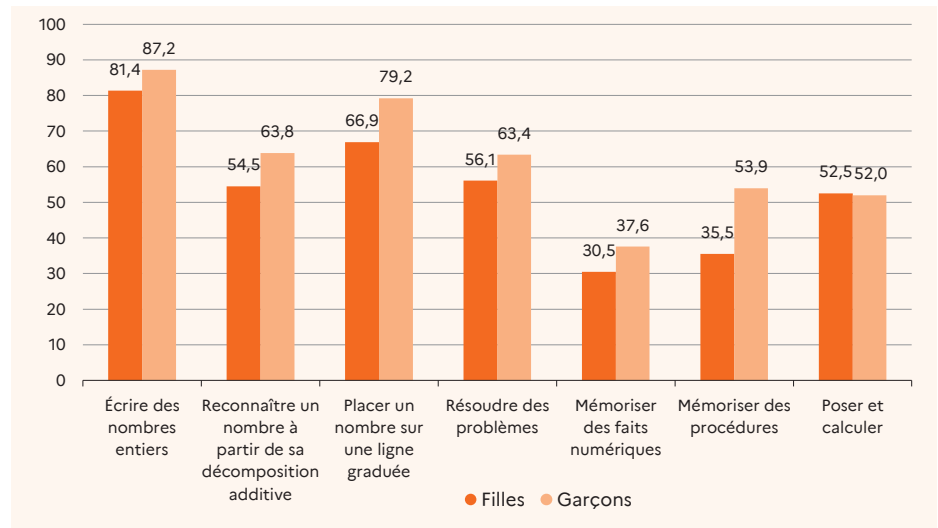
Les écarts les moins importants concernent la mémorisation des faits numériques et la mémorisation de procédures (respectivement 5,8 et 10,9 points), compétences ayant une faible proportion d'élèves présentant une maîtrise satisfaisante, quel que soit le secteur de scolarisation. En comparaison avec 2023, ces écarts diminuent pour la compétence « mémoriser des procédures » (- 1,0 point) du fait d'une progression plus forte des taux de maîtrise des élèves scolarisés en REP+. Ils augmentent pour l'écriture de nombres entiers (+ 0,8 point) en raison d'une augmentation des taux de maîtrise des élèves scolarisés dans les écoles publiques hors éducation prioritaire et demeurent stables pour les autres compétences.

Les écarts de maîtrise entre les élèves scolarisés dans le secteur public hors éducation prioritaire et ceux scolarisés en REP sont moindres (voir figures 12 et 13 en ligne). Les élèves entrant en CM1 dans le secteur privé sous contrat ont une meilleure maîtrise que les élèves du secteur public dans l'ensemble des compétences évaluées. Toutefois, les différences observées entre le public hors EP et le privé sous contrat sont à relativiser en raison du profil social plus favorisé en moyenne des élèves du privé.

En début de CM1, toujours de meilleures performances des filles en français et des garçons en mathématiques, sauf en calcul posé

En français, quelle que soit la compétence évaluée, les filles présentent de meilleures performances que les garçons (de l'ordre de 1,1 à 7,8 points de pourcentage) :

➤ 7 Proportion d'élèves présentant une maîtrise satisfaisante (au-dessus du seuil 2) selon la compétence évaluée en mathématiques en début de CM1 à la rentrée 2024, selon le sexe (en %)



Lecture : en début de CM1, en 2024, 81,4 % des filles, contre 87,2 % des garçons, présentent une maîtrise satisfaisante dans la compétence « écrire des nombres entiers ».
Champ : France, public + privé sous contrat.
Source : DEPP, Repères CM1.

Réf. : Note d'Information, n° 25.18. DEPP

l'écart le plus marqué en faveur des filles concerne la compétence « comprendre un texte lu seul(e) » et l'écart le plus faible concerne la compétence « comprendre des textes à l'oral » ➤ figure 6. Ces écarts sont comparables à ceux de 2023 (voir figure 9 en ligne).

En mathématiques, la tendance s'inverse : les garçons présentent des performances supérieures à celles des filles dans toutes les compétences, à l'exception du calcul posé ➤ figure 7. Pour les autres compétences, les écarts de taux de maîtrise varient entre 6 et 18 points au bénéfice des garçons. Pour les exercices « placer un nombre sur une ligne graduée » et « mémoriser des procédures », l'écart est supérieur

à 10 points (respectivement 12,3 et 18,4 points). Entre 2023 et 2024, ces écarts demeurent stables, excepté pour « mémoriser des faits numériques » et « mémoriser des procédures », compétences pour lesquelles les écarts augmentent légèrement en faveur des garçons (respectivement + 0,5 et + 0,7 point), du fait d'une augmentation plus importante des taux de maîtrise des garçons que des filles. ■

POUR EN SAVOIR PLUS

Retrouvez la Note d'Information 25.18, ses figures et données complémentaires sur education.gouv.fr/notes-d-information